

Charte du groupe compétition

Le groupe compétition du club nautique de Versoix (CNV) ambitionne de proposer des conditions privilégiées aux jeunes navigatrices et navigateurs, inscrits sous les couleurs du CNV, pour réussir sportivement. En intégrant le dispositif, les jeunes partagent cette ambition de réussite, ainsi que les valeurs du club (cf. statuts de la section voile du CNV, article 7, éthique): notamment, s'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel dans le cadre des activités qu'elle propose; s'opposer au dopage et à la drogue; renoncer au tabac et à l'alcool pendant le sport; s'opposer à toute forme de corruption.

Les compétitrices et les compétiteurs

Les compétitrices et les compétiteurs poursuivent les objectifs ci-dessous :

Assiduité lors des entraînements

La régularité de l'entraînement est essentielle à la réussite sportive. Les jeunes s'engagent à être présents à tous les entraînements, quelle que soit la météo et s'engagent à 100% lors de chaque navigation.

Toute absence à un entraînement est à signaler auprès de l'entraîneur responsable, par les parents ou représentants légaux.

Ponctualité

La ponctualité est essentielle au respect du groupe et à la réussite sportive. Tout retard devra être excusé par écrit auprès de l'entraîneur.

Avoir une attitude sportive / fairplay

Les compétitrices et compétiteurs s'engagent à avoir une attitude fairplay dans leur navigation, à échanger et à s'entraider avec les autres juniors pour progresser tous ensemble.

Attitude positive et respectueuse envers le coach, les autres navigateurs, Jury et adultes encadrants

Les compétitrices et compétiteurs doivent avoir une attitude respectueuse et positive envers le coach, les adversaires et les officiels. Aucune discrimination envers les autres coureuses et coureurs n'est admise. Les consignes données à terre par les adultes encadrants lors d'un entraînement ou lors d'une compétition doivent être respectées.

Représentation

Lors de cérémonies d'ouvertures, de remise de prix, ou toute autre représentation officielle, ainsi que lors de prises d'images, ou de communications dans les médias, **les compétitrices et compétiteurs porteront une tenue comportant le logo du CNV (soit le polo, soit la softshell)**, sauf si Swiss Sailing impose le port d'une tenue nationale.

Site internet et réseaux sociaux

L'image du club est aussi véhiculée sur les réseaux sociaux, il est important que les compétitrices et compétiteurs ou les membres du CNV repostent les publications Instagram et Facebook pour promouvoir le CNV et les juniors. Toutes publications de #Club Nautique de Versoix sur Facebook ou @CNVersoix sur Instagram pourront être republiées sur les réseaux du club :

- Site : <https://www.cnv.ch>
- Facebook : <https://www.facebook.com/ClubNautiqueDeVersoix>
- Instagram : <https://www.instagram.com/CNVersoix>

Règles et sanctions

La compétitrice, le compétiteur accepte les règles et les sanctions telles que définie dans la Charte. En cas de non-respect de la Charte, et selon la gravité de la faute, la procédure se fera comme suit :

- 1) mise en garde de l'entraîneur
- 2) discussion avec le responsable de la série et le chef de base
- 3) discussion avec la commission de la section voile et le responsable de la série, le responsable junior, le président de la section ou un membre du comité voile.

Les sanctions seront :

- 1) travail d'intérêt général au CNV
- 2) renvoi des entraînements ou activités du CNV pendant une période donnée
- 3) interdiction de représenter le club ou de s'inscrire à une régates sous le pavillon du CNV pour un ou plusieurs entraînements
- 4) renvoi de l'équipe.

L'entraîneur

Valeurs du CNV et de la voile

L'entraîneur responsable du groupe s'engage à transmettre les valeurs du CNV. Il s'engage à ce que l'ensemble de ses compétitrice et compétiteurs respectent les règles de courses, le jury et les membres encadrants en tout temps et en tout lieu.

Dynamique d'équipe

L'entraîneur s'engage à créer un esprit d'équipe entre les juniors afin qu'ils s'entraident et progressent ensemble.

Coaching

L'entraîneur du groupe compétition s'engage à être présent sur les déplacements proposés par le CNV et d'accompagner les juniors, pour atteindre leurs objectifs.

Pour le cas où un entraîneur du CNV ne peut être présent, le club met en place un coaching via un autre coach ou une collaboration avec une autre structure.

L'entraîneur doit régulièrement informer le chef de base et le responsable des juniors du comité voile sur les évolutions des compétitrices et compétiteurs et sur d'éventuels problèmes rencontrés.

Communication

L'entraîneur accompagné du parent responsable de la série et du chef de base ou d'un membre du comité organise plusieurs séances d'information durant l'année. Ces séances seront l'occasion d'intégrer les nouveaux parents dans le groupe et de valider le planning.

L'entraîneur informe le team de tout changement de programme dès que possible.

Logistique de transport

Le Club Nautique de Versoix (CNV) s'engage auprès des compétitrices et compétiteurs à mettre à disposition des solutions adéquates pour transporter le matériel et les compétiteurs dans la limite du matériel disponible.

Mise à disposition d'un coach et du matériel roulant

Le CNV s'engage à trouver des solutions pour que les coureuses et coureurs soient encadrés dans les déplacements proposés par le CNV.

Les déplacements que le CNV soutient seront établis dans un calendrier en début de saison. Il est structuré en 2 niveaux :

1. École de sport

100% des frais de coaching pris en charge par le CNV :

- 1 entraînement hebdomadaire
- Calendrier des régates ACVL

50% des frais facturés par l'ACVL (soit CHF 15.-/jour/enfant) sont pris en charge par le CNV (hors frais de déplacement sortant de la zone lémanique) :

- 2 camps ACVL au printemps et en automne. En cas de désistement, les frais seront entièrement à la charge des coureurs.

Les frais de **déplacement qui sortent de la zone lémanique** seront à partager entre les participants : carburant, péages, et amortissement du véhicule au tarif de CHF 35ct/Km.

Tous les autres frais (voiture privée supplémentaire, par exemple) sont à partager entre les participants.

Voir tableau Annexe A de ce document.

2. Groupe compétition

100% des frais de coaching pris en charge par le CNV :

- 2 entraînements hebdomadaires
- Calendrier des régates ACVL
- Championnat Suisse par Points
- Championnat Suisse
- Maximum 3 régates internationales

50% des frais facturés par l'ACVL (soit CHF 15.-/jour/jeune) sont pris en charge par le CNV (hors frais de déplacement sortant de la zone lémanique) :

- 3 camps ACVL au printemps, en été et en automne. En cas de désistement, les frais seront entièrement à la charge des coureurs.

Les frais de **déplacement qui sortent de la zone lémanique** seront à partager entre les participantes et participants : carburant, péages, et amortissement du véhicule au tarif de CHF 35ct/Km.

Tous les autres frais (voiture privée supplémentaire, par exemple) seront à partager entre les participantes et participants.

Voir tableau Annexe B de ce document.

Le CNV peut mettre à disposition le bus et une remorque pour d'autres déplacements, aux tarifs identiques.

Les programmes proposés par les séries (et les éventuels changements) devront être validés par le comité avant le début des activités.

Matériel naviguant

Le CNV peut mettre un bateau à disposition des juniors qui débudent à l'école de sport.

Le bateau pourra être utilisé uniquement pour les sorties d'entraînement et les régates prévues en amont avec le chef de base.

Toutefois, le junior devra respecter les consignes ci-après :

- 1) Prendre soin du matériel mis à disposition et l'entretenir.
- 2) Remplacer le matériel consommable tel que les cordages, la girouette, l'écope, etc....
- 3) Prendre en charge les réparations ou remplacer le matériel perdu ou cassé,
- 4) Rendre le bateau et le matériel en bon état.

Des états des lieux sous la responsabilité de l'entraîneur de la série seront effectués à la remise du matériel, en cours de saison et à la fin de la saison.

Il est possible de louer, à la demande, des bateaux des séries suivantes en fonction du matériel disponible : 1x 29er (1'200.- CHF), 2x Nacra 15 (1'200.- CHF) selon les contrats de location en vigueur. (Cf. annexe contrat de location).

Voile – matériel consommable

Les voiles fournies avec le bateau ont beaucoup navigué, elles permettent de naviguer durant les entraînements, mais peuvent, à l'usage, se révéler pénalisantes lors des compétitions. Au moment opportun, sur conseil du coach, le junior peut être amené à acheter une ou des voiles, dérive, safran ou gréement ainsi que du matériel consommable (écoutes, garcettes, écopes). **Ce matériel fera partie du set du bateau qui sera restitué à la reddition du matériel.**

Place à terre

Le CNV offre une place à terre à tous les membres actifs dans le groupe compétition.

Les parents ou représentants légaux

Logistique

Les parents ou les représentants légaux s'organisent pour le bon déroulement des déplacements. Ils prévoient la logistique, l'hébergement, la nourriture et le temps à terre. Lors des entraînements et des compétitions ils seront attentifs à ce que les compétitrices et compétiteurs arrivent à l'heure. Ils aideront au chargement et déchargement des bateaux.

Les parents s'engagent à maintenir à jour le tableau de présence des coureuses et coureurs et à les inscrire dans les délais aux différents entraînements, stages et régates prévues au calendrier.

Pour tous déplacements prévus dans le calendrier, une organisation de groupe est mise en place afin que les juniors se déplacent en équipe avec un coach et un Team Leader. Pour chaque déplacement, le Team Leader sera désigné en début d'année durant la réunion d'organisation de la saison. En règle générale, les Teams Leaders sont un parent appartenant au groupe de la série concernée. Si aucun team leader ne se propose, une solution alternative sera mise en place avec l'engagement d'une personne rémunérée extérieure au groupe de parents, dont le coût sera entièrement à la charge des parents du groupe.

Les frais liés au déplacement du Team Leader seront répartis à part égale entre les participants au déplacement. En cas d'annulation de dernière minute à la participation à un événement, les coûts fixes liés au voyage (réservations d'hôtel, location ou transport) seront dus par le coureur.

Pour tous les frais de déplacement liés à des régates en dehors de la région lémanique, comme les frais de carburant, de péages, de ferry, de véhicule y compris l'amortissement du bus au prix de CHF 35ct/Km, considérés comme utiles au déplacement par le Team Leader et le coach, seront à la charge des coureurs. Le rôle et les tâches du Team Leader sont décrits dans l'annexe « Team Leader » jointe à ce document

dont la gestion des frais de déplacements : tous les frais seront à envoyer au Team Leader dans la semaine qui suit le déplacement. Le Team Leader enverra un décompte à l'ensemble des coureurs du déplacements au plus tard 2 semaines après la fin du déplacement.

Pour tous les frais pris en charge par le CNV, il est obligatoire de joindre les factures originales aux décomptes.

Support administratif et moral

Les parents s'engagent à effectuer les tâches administratives (inscription aux différentes régates, association ou sélection). Ils maintiendront de façon régulière le calendrier à jour pour faciliter l'organisation des déplacements.

Les compétitrices compétiteurs ont aussi besoin de leurs parents pour les soutenir, les aider, les écouter et les encourager avant, pendant et après les régates.

Financement

La recherche d'aide financière sponsoring ou de mécénat est de la responsabilité individuelle. Toutefois, tout contact qui peut profiter à l'ensemble du groupe compétition est bienvenu.

Dans ce contexte, une convention sera établie entre le sponsor/mécène et le CNV dans le but de préciser, entre autres, l'utilisation des fonds reçus, mais également d'assurer qu'il n'y ait pas de conflit éthique ou d'intérêt avec un autre sponsor, par exemple. C'est en effet le Comité Voile qui est ultimement responsable vis à vis du sponsor/mécène. La personne de contact du groupe compétition doit donc contacter le comité de la section Voile dès que possible afin que ce dernier supervise l'établissement de ladite convention.

Règles de courses à la voile (RCV)

Les Règles de courses à la voile définissent le rôle des accompagnants. Ils doivent se conformer aux règles définies dans les RCV de la fédération internationale de voile (World Sailing), concernant notamment la sportivité, le fairplay, l'acceptation des règles, etc... cf. RCV 2021-2024.

Les compétitrices et les compétiteurs, ainsi que leur famille s'engagent à avoir pris connaissance de cette charte.

Annexe A – tableau répartition des frais – Ecole de Sport

Ecole de Sport		
Catégorie de Frais	Régate ACVL	Camp ACVL (x2)
Carburant	CNV	Navicateurs
Péage	-	Navicateurs
Parking	CNV	Navicateurs
Bus CNV (35cts / km)	CNV	Navicateurs
Voitures Supplémentaires	-	Navicateurs
Train	-	Navicateurs
Avion	-	-
Coach – Salaire	CNV	CNV
Coach – Logement	-	CNV
Coach – Nourriture	-	CNV
Team Leader – Logement	-	-
Team Leader – Nourriture	-	-
Navicateur – Logement	-	Navicateurs
Navicateur – Nourriture	-	Navicateurs
Charter Boat	-	-
Frais ACVL (15.- / jour)	-	CNV
Frais Inscription	Individuel	Individuel
Frais Association	-	-

Annexe B – tableau répartition des frais – Groupe Compétition

Groupe Compétition						
Catégorie de Frais	Régate ACVL	Camp ACVL (x3)	CSP / CS Bassin Lémanique	CSP / CS	Internationale Charte	Internationale Supplémentaire
Carburant	CNV	Navicateurs	CNV	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Péage	-	Navicateurs	-	-	Navicateurs	Navicateurs
Parking	CNV	Navicateurs	CNV	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Bus CNV (35cts / km)	CNV	Navicateurs	CNV	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Voitures Supplémentaires	-	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Train	-	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Avion	-	-	-	-	Navicateurs	Navicateurs
Coach – Salaire	CNV	CNV	CNV	CNV	CNV	Navicateurs
Coach – Logement	-	CNV	-	CNV	CNV	Navicateurs
Coach – Nourriture	-	CNV	-	CNV	CNV	Navicateurs
Team Leader – Logement	-	-	-	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Team Leader – Nourriture	-	-	-	Team Leader	Team Leader	Team Leader
Navicateur – Logement	-	Navicateurs	-	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Navicateur – Nourriture	-	Navicateurs	-	Navicateurs	Navicateurs	Navicateurs
Charter Boat	-	-	-	-	Navicateurs	Navicateurs
Frais ACVL (15.- / jour)	-	CNV	-	-	-	-
Frais Inscription	Individuel	Individuel	Individuel	Individuel	Individuel	Individuel
Frais Association	-	-	Individuel	Individuel	Individuel	Individuel